

PROJET PÉDAGOGIQUE





SOMMAIRE

PARTIE 1 : **P03** **Présentation de la structure**

- 1) Localisation **P03**
- 2) Historique **P03**
- 3) Financement **P04**
- 4) Règlementation **P04**
- 5) Fonctionnement **P04**
- 6) Organisation interne **P05**
- 7) Équipe **P05**
- 8) Spécificités **P06**

PARTIE 2 : **P07** **Les grands axes pédagogiques**

I. Respect mutuel **P07** **et place de chacun**

- 1) La place des parents **P07**
- 2) La place des enfants **P08**
- 3) La place de l'équipe **P09**

II. Ouvrir l'espace social **P09**

- 1) Pour les enfants **P09**
- 2) Pour les parents **P10**
- 3) Pour les professionnels **P11**
- 4) Pour accueillir les stagiaires **P11**

III. L'autonomie **P12**

- 1) Dépendance **P13**
- 2) Motricité libre **P13**
- 3) Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie **P14**

IV. La parole au cœur **P16** **de chaque action**

- 1) La verbalisation **P16**
- 2) La communication gestuelle associée à la parole **P17**

V. La sécurité affective **P17**

PARTIE 3 : **P19** **La vie quotidienne à la crèche**

- 1) Un temps d'Accueil commun **P19**
- 2) La formation des Groupes **P21**
- 3) Les Jeux et les Activités **P22**
- 4) Les Soins et l'Hygiène **P23**
- 5) Le Sommeil **P27**
- 6) Le Repas et les Goûters **P28**
- 7) Les Retrouvailles, l'accueil du soir **P31**

PARTIE I | PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



I | LOCALISATION

La crèche est située sur le Campus de la Doua à côté de la Maison des Personnels et de l'UFRAPS à l'adresse postale : 43 boulevard du 11 novembre 1918 - 69622 Villeurbanne cedex. Physiquement, elle est située 33 avenue Pierre de Courbertin.

Elle se partage, avec l'Accueil de Loisirs locaux d'un ensemble appelé C.L.E. (Centre de Loisirs Educatifs).

La structure est desservie par le Tramway, lignes T1 et T4 arrêt Université Lyon 1, par plusieurs lignes de Bus (C2, C17, C26, 37, 69, 70).

Une station Vélo'V est située à proximité Boulevard du 11 Novembre 1918.

2 | HISTORIQUE

L'Association de Gestion du CLE a été créée le 12 juillet 1973 sous l'impulsion des comités d'action sociale de trois établissements : le C.N.R.S (Centre National de la Recherche Scientifique), l'I.N.S.A (Institut National des Sciences Appliquées) et l'Université Claude Bernard Lyon 1, situés sur le campus de la Doua.

À l'origine, seul un centre de loisirs sans hébergement permettait l'accueil d'enfants de 3 à 12 ans les mercredis, petites vacances et en juillet.

La crèche, créée en 1994 est réservée à l'accueil des enfants des salariés

de ces trois établissements. De l'accueil occasionnel est ouvert à d'autres publics, s'il reste des places libres.

3 | FINANCEMENT ET GESTION

La structure est gérée par une association loi de 1901 dénommée Association de Gestion du Centre de Loisirs Educatifs du Campus de la Doua (CLE). Son Conseil d'Administration est composé pour moitié des représentants des 3 services et comités d'action sociale de l'Université Lyon1, de l'INSA et du CNRS et de parents élus de chaque établissement. La crèche est financée par les établissements Lyon1, INSA et CNRS ainsi que par la CAF.

Chaque comité d'action sociale ou service social de l'établissement du parent doit donner son accord pour une demande de place faite à la crèche du CLE.

4 | RÉGLEMENTATION

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) délivre l'agrément concernant la capacité d'accueil, et veille au bon déroulement de la vie de la crèche du point de vue sanitaire et réglementaire.

Le taux d'encadrement est fixé par la PMI à :

- > Un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas.
- > Un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

Le tout globalisé à **UN PROFESSIONNEL POUR 6 ENFANTS.**

5 | FONCTIONNEMENT

La crèche est ouverte 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h pour 31 places, ainsi que le mercredi matin de 8h à 12h pour 12 places.

Elle fonctionne au rythme de l'Université : elle est fermée 8 semaines par an, 2 semaines à Noël, 1 semaine à Pâques et 5 semaines de fin Juillet à fin Août.

6 | ORGANISATION INTERNE

Il s'agit d'une structure « multi-accueil » qui propose de l'accueil régulier, et de l'occasionnel en fonction des places disponibles. Un accueil urgent peut également être mis en place temporairement en cas de besoin, en concertation avec les assistantes sociales des trois établissements.

LA STRUCTURE ACCUEILLE 31 ENFANTS DE 2 MOIS À 3 ANS, RÉPARTIS SUR TROIS GROUPES :

LES PETITS : la capacité d'accueil peut aller jusqu'à 12 enfants, entre 2 mois et environ 15-18 mois : jusqu'à ce qu'ils commencent à devenir autonomes (marche, repas).

LES MOYENS : de 18 mois à 2 ans environ, entre 8 et 10 enfants.

LES GRANDS : de 2 à 3 ans environ, entre 10 et 11 enfants.

Il existe des temps séparés et des temps communs à chaque groupe :

- > **Accueil jusqu'à 9h00 :** tous les enfants.
- > **De 9h00 à 17h00 environ :** 3 groupes séparés.
- > **De 17h00 à 18h00 :** moyens et grands peuvent être réunis.

7 | L'ÉQUIPE

C'est une équipe pluridisciplinaire qui est complémentaire grâce à sa diversité en termes de compétences et d'expériences. 11 professionnels accueillent les enfants :

- > **Une Directrice éducatrice de jeunes enfants**, référente dans le domaine administratif et pédagogique
- > **Une éducatrice de jeunes enfants**, en continuité de direction, référente dans le domaine pédagogique
- > **Une infirmière**, auprès des enfants 13h par semaine, référente dans le domaine sanitaire

> **Quatre auxiliaires de puériculture**, référents dans le domaine du soin à l'enfant

> **Trois aides-auxiliaires de puériculture**, titulaires du CAP Petite Enfance, référentes dans le domaine de l'accompagnement

> **Un agent de collectivité**, référente dans le domaine de l'hygiène, de l'entretien du linge et des locaux, ainsi que de la gestion des repas.

Les professionnels ne sont pas affectés à un groupe en particulier ; chacun passe environ 2 jours chez les Petits, 1 jour chez les Moyens et 1 jour chez les Grands. Ainsi, les enfants font connaissance avec tous les adultes qui seront amenés à s'occuper d'eux. Autant que possible, les professionnels suivent toute la journée un même groupe garantissant ainsi un meilleur suivi des enfants.

Des réunions d'équipe ont lieu une fois par mois. Elles sont essentielles au bon fonctionnement de la vie de la crèche. Elles permettent d'aborder les questions liées aux enfants, aux projets, à l'organisation de l'équipe, au matériel, aux stagiaires, etc.

8 | SPÉCIFICITÉS

La crèche présente plusieurs spécificités:

- > **Elle se situe sur le lieu de travail des parents**, cette proximité pratique a un effet rassurant pour les familles.
- > **La situation sur le campus permet de bénéficier d'un vaste espace extérieur, aménagé pour les enfants** ; la proximité du parc de la tête d'or est également un avantage d'un point de vue pédagogique.
- > **Du fait de la gestion commune des 2 structures Accueil de Loisirs (AL) et crèche par l'association « CLE », le projet éducatif élaboré par son Conseil d'Administration (CA) s'impose aux 2 accueils pour les professionnels et les usagers. Les parents élus de chaque établissement qui participent au CA peuvent être parents crèche ou AL.**
- > **Elle cohabite avec le centre de loisirs qui fonctionne le Mercredi et les vacances scolaires.** Cela permet de rapprocher les fratries pour les familles qui utilisent les deux modes de garde. Cette cohabitation implique que le centre de loisirs utilise une partie des locaux de la crèche le mercredi, et puisse ainsi accueillir plus d'enfants.

PARTIE 2 | LES GRANDS AXES PEDAGOGIQUES



Avant d'évoquer la vie quotidienne à la crèche, il est important d'approfondir les idées principales qui sont la base du travail de l'équipe auprès du public accueilli.

1. RESPECT MUTUEL ET PLACE DE CHACUN

1 | LA PLACE DES PARENTS

LES PARENTS SONT LES PREMIERS ÉDUCATEURS DE LEURS ENFANTS.

Il s'agit donc pour les professionnels de travailler avec eux, et non pas à leur place, ce dans l'intérêt de l'enfant.

Respecter la place du parent, c'est tout d'abord l'accueillir dans une attitude « non jugeante », accueillir son histoire et respecter l'éducation qu'il donne à son enfant.

Respecter la place du parent c'est aussi savoir préserver la relation parent /enfant au moment de l'accueil et des retrouvailles en respectant leurs rituels.

Respecter les parents c'est les accompagner, les soutenir dans leur exercice parental.

C'est également les accompagner dans leur réflexion, les aider à trouver des réponses à leurs questions et/ou les orienter vers d'autres professionnels s'ils en ont besoin.

Respecter les parents c'est reconnaître leur place en tant qu'acteur au sein de la structure. C'est pourquoi il est indispensable qu'ils aient accès à l'ensemble des pièces de vie. Cela favorise les rencontres et les échanges avec l'équipe et les autres parents.

De son côté le parent devra avoir pris connaissance et adhéré au projet éducatif de la structure CLE ainsi qu'au présent projet pédagogique de la crèche pour le temps de l'accueil de son enfant à la crèche.

Une relation basée sur la confiance entre l'équipe et les parents permet de travailler en harmonie pour le bien-être de l'enfant.

2 | LA PLACE DES ENFANTS

LE RÔLE DES PROFESSIONNELS EST DE DONNER À L'ENFANT SA PLACE À LA CRÈCHE.

Personnaliser l'accueil de l'enfant l'aidera à la trouver au sein du groupe.

Respecter l'enfant, c'est l'accueillir dans sa singularité et accepter ses différences, dans la limite des contraintes imposées par la collectivité et la structure.

Respecter l'enfant c'est également l'appeler et le nommer par son prénom, sans diminutif ou surnom, et l'inclure dans les conversations qui le concernent lorsqu'il est présent.

Respecter l'enfant, c'est lui proposer un cadre dans un environnement riche et sécurisant qui lui permettra de développer ses capacités psychomotrices, sensorielles, intellectuelles et affectives. Il pourra ainsi jouer, communiquer, expérimenter, évoluer, en toute sécurité.

Respecter l'enfant, c'est lui laisser le temps de prendre ses repères, de faire la distinction entre les règles de la maison et celles de la crèche.

3 | LA PLACE DE L'ÉQUIPE

Il est primordial pour tous les membres de l'équipe de respecter les valeurs et les règles définies dans les projets social, éducatif et pédagogique, ainsi que le règlement de fonctionnement.

C'est pouvoir exprimer son point de vue face à une situation, partager ses connaissances et ses compétences entre collègues, aussi bien lors de temps formels (réunions d'équipe) qu'informels (pauses par exemple), mais jamais en présence d'enfants ou de stagiaires.

Il est indispensable pour chaque membre de l'équipe d'être capable de se remettre en question.

Evoluer dans un climat serein et confiant permet aux professionnels de réaliser un travail d'équipe beaucoup plus dynamique, enrichissant et motivant.

Des séances d'Analyses des Pratiques Professionnelles sont régulièrement proposées à l'équipe. Accompagnés par une formatrice-psychologue, elles permettent d'évoquer des situations complexes, et d'envisager des pistes d'amélioration.

Ces échanges réguliers entre professionnels permettent de trouver un soutien parfois nécessaire, et d'harmoniser les pratiques, toujours dans le souci de favoriser le bien-être de l'enfant.

II. OUVRIR L'ESPACE SOCIAL

I | POUR LES ENFANTS

Des partenariats avec des intervenants extérieurs peuvent se mettre en place : invitation d'une conteuse,



séances d'éveil corporel, atelier marionnettes ou peinture, intervenant en éveil musical, spectacles, etc...

Lorsque les budgets et les effectifs le permettent, des sorties à l'extérieur sont proposées aux groupes des moyens et des grands. Celles-ci permettent aux enfants de découvrir un autre environnement, de s'y déplacer (règles de sécurité dans la rue, transports en commun...), de découvrir des lieux spécifiques avec des odeurs, des sons, des couleurs, une atmosphère particulière. La proximité du parc de la tête d'or nous permet de nous y rendre facilement, pour une simple balade matinale, ou parfois pour un pique-nique. Des sorties à la ludothèque ou au marché peuvent également être proposées ponctuellement.

Des projets plus élaborés sont parfois proposés, avec des sorties à la journée grâce à l'investissement des familles accompagnantes. Exemples : sortie luge, safari à Peaugres, visite du parc des oiseaux, initiation à l'escalade, sortie familiale dans une ferme pédagogique, visite de l'aquarium de Lyon, découverte de la navette fluviale Vaporetto à Confluence...

L'équipe est parfois amenée à solliciter des parents pour accompagner le groupe. Le taux d'encadrement imposé hors de la structure étant d'1 adulte pour 2 enfants, il est parfois impossible de faire la sortie prévue faute d'effectif suffisant sans mobilisation des familles.

2 | POUR LES PARENTS

A l'occasion de la rentrée, nous proposons un pot d'accueil pour les nouvelles familles, afin de leur permettre de faire connaissance entre elles et avec l'équipe. Des cafés-parents sont organisés ponctuellement en cours d'année également pour maintenir ces liens.

Deux fois par an, en Décembre et en Juin la « Fête de la crèche » permet aux parents, aux enfants, et à l'équipe de passer un moment convivial tous ensemble. C'est l'occasion de faire plus ample connaissance, d'échanger, de projeter les photos et vidéos prises dans l'année, et parfois d'assister à un spectacle proposé par un intervenant extérieur.

3 | POUR LES PROFESSIONNELS

Il est également nécessaire et essentiel d'ouvrir l'espace social pour les professionnels en facilitant les échanges et en multipliant les interlocuteurs.

Aussi, il est important d'ouvrir la crèche à d'autres structures et d'aller vers elles à notre tour. Ainsi naissent des partenariats et des rencontres avec des intervenants extérieurs. (Exemple : Rencontres avec d'autres crèches, formations professionnelles...).

4 | POUR ACCUEILLIR LES STAGIAIRES

Notre structure est un lieu d'accueil et de formation pour les stagiaires. Ils sont les professionnels de demain, notre rôle d'accompagnants nous tient particulièrement à cœur. Notre implantation sur un campus universitaire favorise cet état d'esprit.

Accueillir des stagiaires est une ouverture pour la crèche, cela permet aux professionnels d'avoir un regard extérieur, un apport théorique, des références récentes. Cela sert de support à la discussion et permet une évolution constante.

Chaque stage est différent (formations, expériences, objectifs, etc.). L'accueil et les tâches confiées au stagiaire seront donc influencés par ces éléments.

Il est nécessaire et essentiel de préciser que les stagiaires n'ont aucune responsabilité et qu'ils ne remplacent en aucun cas les professionnels.

Lorsque les budgets le permettent, nous accueillons des services civiques et/ou des apprentis en alternance.

Un protocole d'accueil des stagiaires est en place afin que les choses soient « posées » et que tout le monde travaille dans le même sens.



III. L'AUTONOMIE

Quelques notions théoriques semblent indispensables pour introduire cette partie importante du projet pédagogique.

Définition de l'autonomie¹ :

« En raison de sa grande dépendance initial pour la satisfaction de ses besoins vitaux, l'enfant a d'abord besoin de l'aide de l'adulte pour y parvenir. Mais peu à peu, c'est lui qui devra trouver les moyens de répondre lui-même à ses besoins (pour manger quand il a faim, dormir quand il a sommeil, se vêtir quand il a froid, être actif selon ses intérêts et capacités, rencontrer l'autre avec plaisir...) dans le cadre d'une société, d'une culture donnée. C'est tout le cheminement vers l'autonomie. »

« L'enfant est une personne² ».

Cette idée signifie que

« L'INDIVIDU EST UN SUJET À PART ENTÈRE DÈS SON PLUS JEUNE ÂGE »

De ce fait, F. Dolto insiste sur l'importance de la parole que l'adulte peut adresser à l'enfant sur ce qui le concerne, parole qui peut l'aider à construire sa pensée.

¹ Définition issue du Guide des Établissements d'Accueil de la Petite Enfance, ESF éditeurs, 2007 (Dossier III – E – 1.17)

² Françoise Dolto (1908-1988), pédiatre française et figure emblématique de la psychanalyse de l'enfance.

1 | DÉPENDANCE

Cette définition évoque **les besoins primaires de l'enfant à satisfaire, pris en charge par les professionnels** (soins, nutrition, sommeil, etc.)

Ce sont les repères et les gestes quotidiens, accompagnés par la parole, qui permettront à l'enfant de se sentir en sécurité sur le plan affectif. Cette sécurité affective lui servira de base solide pour être en confiance par la suite. **Cette confiance permettra à l'enfant d'aller progressivement vers plus d'autonomie, en faisant par lui-même au travers d'expérimentations diverses.**

2 | MOTRICITÉ LIBRE

La motricité libre est un concept pédagogique développé par Emmi Pikler (pédiatre hongroise fondatrice de l'institut Loczy en 1945) où elle met en évidence le fait qu'**il n'est pas nécessaire « d'enseigner » la motricité au jeune enfant car il a les capacités d'accéder par lui-même aux différents stades d'acquisition, dans une succession d'étapes semblables pour tous : il initie sa propre activité.**

Les pratiques des professionnels de la structure s'inspirent de certains éléments de cette pédagogie, sans que celle-ci ne soit « copiée/collée » dans le cadre de la prise en charge des enfants à la crèche.

Dans les premières acquisitions, il y a le fait de se déplacer seul, et de trouver la position assise. Cette pédagogie insiste sur l'utilité de laisser l'enfant faire tout seul. Ainsi, **il ne sera pas mis dans une position qu'il ne maîtrise pas par une personne de l'équipe.** Le but étant que l'enfant puisse retourner sans aide à la position précédente, sans chuter ou sans être mis en échec.

Cette manière de faire n'est pas restrictive, au sens où le professionnel peut au cours de la journée aider l'enfant à repasser « sur le dos » si celui-ci n'y arrive pas et qu'il n'est plus bien installé en étant à plat ventre.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que **l'équipe, grâce à l'observation quotidienne de l'enfant, respecte son rythme de développement, et adapte sa manière de guider l'enfant vers plus d'autonomie.**

A partir de l'étape de la marche, il est préférable de laisser l'enfant entrer dans la pièce de façon autonome. L'adulte qui l'accueille pourra proposer de le prendre dans les bras s'il en manifeste le besoin.



3 | ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT VERS L'AUTONOMIE 3

... OU « NE PAS FAIRE À LA PLACE DE ».

Souvent l'adulte ne fait pas confiance à l'enfant parce qu'il ne le connaît pas assez ou ne mesure pas l'étendue de ses compétences.

Mais l'intervention de l'adulte (« faire avec ou faire à la place ») le prive de toute la joie qu'il a de faire par lui-même. Cela modifie ses attentes ainsi que ses résultats (qui ne sont jamais identiques si l'enfant fait seul ou s'il est aidé) et cela peut, par conséquent, inhiber ses prises d'initiative.

Le fait de ne pas le laisser « faire seul » nourrit sa dépendance à l'adulte et limite le développement de son imagination. Le laisser libre de réaliser son projet développe son indépendance, ses capacités intellectuelles et imaginatives mais surtout lui procure de l'intérêt et de la joie. Cela favorise également la confiance en soi.

LORS DES TEMPS D'ACTIVITÉS, LE BUT N'EST PAS D'OBTENIR UNE PRODUCTION (UN « CHEF D'ŒUVRE ») MAIS DE LAISSER L'ENFANT EXPÉRIMENTER LES MATIÈRES, LES COULEURS, LES FORMES, ETC.

C'est pourquoi l'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, qu'il s'agisse d'une pâte à sel, d'un dessin, d'une peinture, de collages... Les productions des enfants sont gardées dans une pochette et données aux familles avant les vacances d'hiver, et avant l'été.

Afin de favoriser cette notion d'autonomie sur le repérage de ses affaires personnelles, en arrivant chez les moyens, chaque enfant choisit une image qui représente un animal. Il sera collé sur l'étagère des chaussures, les casiers à chaussons, les portes manteaux, les panières de linge et les casiers à couches pour lui permettre de situer ses affaires.

SUR LES GRANDS PRINCIPES PÉDAGOGIQUES, LA RÉACTION DE L'ADULTE FACE À UNE SITUATION SERA TOUJOURS LA MÊME. L'ENFANT NE SERA PAS SURPRIS ET OBTIENDRA LA MÊME RÉPONSE QUEL QUE SOIT L'ADULTE PRÉSENT.

Les conflits d'opposition à l'adulte deviennent des temps de négociation, afin de **laisser un espace de liberté à l'enfant, il peut exprimer son désaccord, être entendu et avoir les explications qui conviennent.**

L'autonomie du jeune enfant est d'un grand intérêt pour sa relation à lui-même, au monde environnant et dans ses relations interpersonnelles.

Il est primordial de ne pas anticiper ses acquisitions et de respecter son rythme individuel.

Par exemple sur la motricité, sur le langage, sur l'acquisition de la propreté...

³ Paragraphe inspiré de l'article « Qu'entend-on par autonomie chez un jeune enfant ? » écrit par Judith Falk & Myriam Rasse – Journal des professionnels de l'enfance – Juillet/Aout 2005 – page 28. »

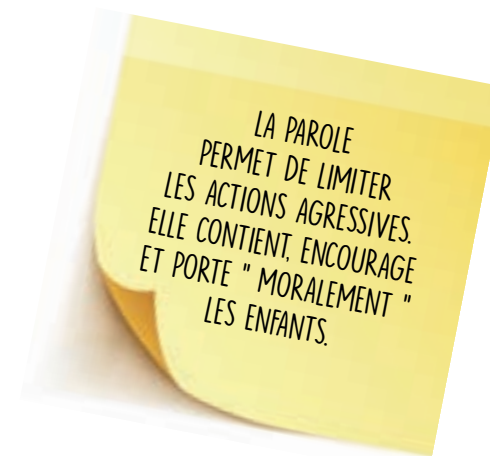


IV. LA PAROLE AU CŒUR DE CHAQUE ACTION

I LA VERBALISATION

Nous sommes des êtres dotés de la parole. Au départ il s'agit de babillages et de sons, mais cela évolue au cours de notre développement : le langage devient codé pour que tout le monde puisse se comprendre.

La parole a de multiples buts : elle soulage, elle explique, elle exprime, elle fait rire, elle transmet les émotions et les sentiments, elle raconte...



Dans la structure, la parole est au cœur de toutes les actions : pour que l'enfant ait des repères, pour qu'il ne soit pas surpris par une action, pour qu'il choisisse, pour qu'il comprenne pourquoi il ne peut pas toujours décider, pour le consoler et le rassurer, ... les adultes lui parlent.

Les professionnels mettent des mots sur les émotions pour que l'enfant comprenne la situation. Par exemple, en cas de conflit entre enfants, l'adulte évite d'intervenir immédiatement pour leur laisser le temps d'essayer de gérer seuls. Ensuite, il explique, négocie, et tente de trouver un compromis à la situation pour que les émotions de chaque enfant soient prises en compte.

PARLER ET DIALOGUER AVEC L'ENFANT, C'EST PERMETTRE D'ENRICHIR LE VOCABULAIRE, DE STIMULER L'ÉCOUTE, DE DÉVELOPPER LE LANGAGE, MAIS AUSSI DE FAVORISER L'AUTONOMIE ET DE L'AIDER À GRANDIR.

2 | LA COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIÉE À LA PAROLE

L'équipe signe les mots du quotidien (uniquement le mot fort dans la phrase), pour permettre aux enfants d'accéder à la communication avant l'apparition du langage oral. Le principe est d'utiliser des signes tout en parlant. C'est bien un outil de communication et non une méthode d'apprentissage, on ne cherche pas à atteindre une grande quantité de mots, on cible sur l'essentiel.

Nous avons observé que le fait de signer permet de communiquer plus tôt diminuant ainsi la frustration chez l'enfant qui est mieux compris.

Les parents des petits recevront par mail chaque mois les signes en cours pour pouvoir continuer à la maison s'ils le souhaitent, ou simplement comprendre les gestes que feront parfois leurs enfants.

Pour les moyens et les grands, ces premiers signes sont déjà connus et parfois encore utilisés. Nous commençons à axer sur d'autres thèmes comme les émotions, le repas, la météo, etc... Les signes en cours seront affichés dans les pièces de vie.

V. LA SÉCURITÉ AFFECTIVE

L'accueil de l'enfant se fera progressivement, c'est la période d'adaptation, propre à chaque enfant. Il sera pris en charge et suivi par un référent pendant environ 2 semaines. Puis toutes les personnes de l'équipe s'occuperont progressivement de cet enfant. Au début de l'adaptation, une fiche concernant ses habitudes de vie sera remplie conjointement par les parents et le référent.

Le « doudou » est un point essentiel pour faciliter l'adaptation. Il s'agit d'un objet transitionnel faisant le lien entre la maison et la crèche, souvent une peluche, ou un tissu auquel l'enfant semble attaché.

Tout en respectant son besoin d'autonomie, il est nécessaire que l'adulte guide l'enfant sur la voie de l'intégration sociale par des limites claires, bien énoncées, sans le presser, sans le brusquer, et sans jugement. Des règles fermes sont nécessaires à la sécurité affective de l'enfant.

L'aménagement des espaces de jeu participe à garantir cette sécurité affective.

Cet aménagement requiert dans chaque section la présence constante d'un professionnel, assis au sol à hauteur des enfants.

L'accueil des parents se fera au sol également le plus possible, pour rassurer les enfants.



Un autre repère affectif est proposé aux enfants des groupes des Moyens et des Grands : il s'agit d'un petit album photo personnel, rempli par les parents de photos de famille ou de proches que l'enfant a l'habitude de voir. Ainsi, il aura plaisir en journée à prendre son album, regarder les photos, partager avec les copains ou l'équipe et dialoguer à ce sujet.

PARTIE 3 | DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE



La vie quotidienne à la crèche s'organise autour des besoins de l'enfant, dans le respect du rythme de chacun, dans la limite des contraintes liées à la collectivité.



1) UN TEMPS D'ACCUEIL COMMUN

Les familles peuvent arriver entre 8h et 9h30, selon l'horaire défini par leur contrat. **Le matin, l'accueil se fait dans la pièce de vie des bébés pour tous les enfants ; un espace clos étant réservé aux tous petits pour les séparer des moyens et des grands.**

Dans l'entrée, les parents et les enfants se déchaussent, pour des raisons d'hygiène. Les parents se désinfectent les mains au gel hydro-alcoolique. Les enfants sont accueillis en chaussettes, les professionnels les aideront à mettre leurs chaussons lors du passage dans les salles des moyens et des grands. Côté bébés, un tapis de change permet aux parents de prendre le temps de déshabiller leur enfant avant d'entrer dans la salle, de ranger ses affaires au porte-manteau, ou dans le casier (communiquant avec la salle de bain). Les chaussures seront déposées à l'entrée, sur les étagères prévues à cet effet.

En arrivant le matin, tous les enfants doivent être accompagnés par leurs parents dans la salle de bains pour se laver les mains. Cela diminue la propagation des microbes, notamment en période d'épidémies, et apporte un temps rituel supplémentaire avant la séparation.

L'ENSEMBLE DES PIÈCES DE VIE DE LA STRUCTURE EST OUVERT AUX PARENTS, INVITÉS À Y ENTRER AVEC LEUR ENFANT AU QUOTIDIEN.

Ce temps d'accueil est un moment de séparation pour l'enfant et ses parents. Les professionnels sont disponibles et à l'écoute pour aider à cette phase transitoire. Il est important que ce temps ne s'éternise pas pour faciliter la séparation.

C'est le moment où tout le monde, enfants et adultes, se dit « Bonjour ». L'enfant aura parfois besoin de voir son parent quitter la structure par la fenêtre, il sera alors accompagné par un professionnel. **Il est déconseillé de partir « discrètement », sans que l'enfant ne s'en aperçoive dans l'idée « d'éviter les pleurs ». En effet, lorsqu'il prendra conscience en se retournant que son parent est parti sans lui dire au revoir, cela sera beaucoup plus difficile pour lui.** Le professionnel qui accueille l'enfant soutient le parent au moment de mettre des mots sur cette séparation, moment de se dire « au revoir et à ce soir ».

Il est important d'assurer un lien entre la maison et la crèche, grâce à des échanges oraux. Un classeur contenant un intercalaire par enfant vient compléter ces échanges. Les parents donnent les informations qui seront utiles chaque jour, et l'équipe complète au fil de la journée pour pouvoir faire un retour précis le soir.

L'équipe est disponible pour accueillir, elle ne peut pas organiser d'activité à ce moment-là. L'adulte peut ponctuellement entrer dans le jeu avec l'enfant s'il en manifeste le besoin après la séparation, mais le jeu libre reste privilégié.

IDÉALEMENT,
IL NE FAUDRAIT PAS ÊTRE
PLUS DE 15 PERSONNES
(ADULTES ET ENFANTS CONFONDUS)
DANS LA MÊME PIÈCE
EN MÊME TEMPS PENDANT
LES ACCUEILS.

Il est nécessaire de créer une atmosphère calme, accueillante et rassurante aussi bien pour les moyens et les grands que pour les tout-petits.

Les parents sont invités à s'asseoir auprès de l'équipe pour échanger un court moment matin et soir. Il est nécessaire d'assurer un roulement entre les parents pour éviter que la pièce ne soit saturée d'adultes présents en même temps.

Lorsque les familles souhaitent prendre du temps pour converser entre elles, il est préférable de le faire hors des pièces de vie (dans le hall d'accueil de la crèche ou dans le jardin par exemple lorsque la saison le permet). Ceci afin de garantir la sécurité affective des enfants dont nous avons encore la responsabilité, lorsque leurs parents ne sont pas encore arrivés.

Cette organisation au sol permet d'éviter de multiplier les adultes qui sont debout « au-dessus de la tête des enfants », créant un climat d'insécurité et d'agitation.



2) LA FORMATION DES GROUPES

Vers 9h00 lorsque la plupart des enfants sont arrivés, les trois groupes se reforment et regagnent leurs salles.

Un temps chanson est proposé chez les bébés, après le départ des plus grands. Ils sont installés dans les transats ou sur les tapis, et peuvent boire un peu d'eau s'ils l'acceptent.

Les moyens et les grands profitent encore d'un temps de jeu libre arrivés dans leurs salles respectives, jusqu'à 9h30, heure à laquelle le temps chanson leur est également proposé, installés à table avec un verre d'eau. C'est pour cette raison que les arrivées ne peuvent se faire au-delà de cet horaire : il est difficile pour un enfant d'arriver dans un groupe déjà « occupé », avec des professionnels peu disponibles pour l'accueillir.

Ce rituel est une transition qui permet de se dire bonjour, de former le groupe, « d'être ensemble » et de commencer la journée.

Dans le même esprit, un temps livre, histoire est souvent proposé aux moyens et aux grands avant le repas ou le goûter pour se calmer, se rassembler avant de passer à l'étape suivante. Sur des temps ponctuels, les moyens et des grands peuvent être regroupés, ou au contraire « décroisonnés » en sous-groupes pour certaines activités.



3) LES JEUX ET LES ACTIVITÉS

Le jeu, au sens large, occupe une place essentielle dans le quotidien de l'enfant. **On distingue le « jeu libre » et les activités.**

C'est notamment à travers le jeu libre que l'enfant expérimente, découvre, essaie, entre en communication avec l'autre, s'éveille, etc...

Dans chaque pièce de vie Petits/Moyens/Grands, nous retrouvons systématiquement 6 espaces distincts :

- > **Un espace jeu symbolique (imitation)** : essentiellement la dinette ou la nurserie.
- > **Un espace jeu de construction** : type légos, kaplas, clipos.
- > **Un espace motricité**
- > **Un espace jeu de mise en scène** : type garage/voiture, ferme/animaux.
- > **Un espace table** qui permet de mettre quelques jeux sur table à disposition, et de couper la diagonale des pièces de vie (qui lorsqu'elle est vide laisse



libre champ aux enfants pour courir...).

> **Un espace calme** : tapis avec des jeux de manipulation, des jeux sensoriels et éventuellement quelques livres à disposition.

Les mêmes mises en place restent stables tous les matins, avec un roulement sur les jouets toutes les 3 à 6 semaines en moyenne, en fonction des espaces et de façon progressive (on ne change pas tous les espaces d'un seul coup puisque le but est de créer des repères pour les groupes).

Nous les adultes, sommes constamment à la recherche de nouveauté.

Les enfants en revanche ont besoin de stabilité et de constance.

Lors de ces temps de jeu libre, l'adulte est présent, garant de la sécurité et de l'ambiance du groupe mais il n'intervient pas, ne sollicite pas et n'organise rien. Si un enfant le sollicite, il répondra à la demande et s'effacera ensuite.

Pour les professionnels, ces temps servent à observer les enfants et les rapports qu'ils ont entre eux. Pour les enfants, ce sont des temps où ils peuvent laisser aller leur imaginaire (jeux symboliques type poupées, animaux, voitures, marionnettes...), construire (jeux de constructions type Duplos, Kaplas, jeux aimantés...), nouer des relations et communiquer, bouger (parcours de psychomotricité, trotteurs), rêver, lire, se reposer...

Le jeu libre est l'activité principale. Il amène l'enfant à prendre conscience de son corps dans un premier temps. Par la suite, les formes, les textures, les bruits, les odeurs, les couleurs seront autant de découvertes sensorielles.

Les tout-petits n'ont pas besoin d'une grande quantité de jouets pour jouer. La découverte de l'environnement, l'observation, leurs sensations ainsi que les relations avec les enfants et les adultes présents sont déjà sources de nombreuses découvertes, de jeux et de réflexions.

Des activités sont proposées aux enfants chez les moyens et les grands.

Elles se déroulent en général le matin entre 10h15 et 11h15. Elles sont préparées, organisées et encadrées par un professionnel. Le nombre d'enfants réunis pour une activité dépend du type d'activité, des enfants présents.

Les activités proposées sont souvent issues d'une observation du comportement du groupe, de l'atmosphère ambiante. Elles sont donc pensées et orientées mais n'amènent pas forcément à une production que les enfants ramènent chez eux. Elles ne sont pas non plus forcément quotidiennes.

Ces activités sont encadrées par l'adulte. Là encore, il ne fait pas à la place de l'enfant. Il le guide, l'aide au besoin, mais l'enfant reste acteur principal.

Les enfants ont le choix de participer ou non aux activités proposées. Elles aident l'enfant dans son processus de socialisation, lui permettent d'améliorer sa motricité, de découvrir de nouvelles choses (encore une fois : textures, odeurs, saveurs, couleurs, sons, matériaux, etc.).

Il peut s'agir :

> **D'activités manuelles** : peinture, pâte à sel, gommettes, collages, dessin, etc.

> **D'activités cognitives** : jeux de société, puzzles, imagiers sonores, lotos, memory, etc.

> **D'activités sensorielles** : écoute de musique (CD ou guitare), jouer avec les instruments de musique, cuisiner, jeux de transvasement avec la semoule, etc...

> **D'activités motrices** : parcours psychomoteur, jeux extérieurs, trotteurs, jeux de ballons, etc...



Le rythme de l'après-midi ne permet pas de proposer ce type d'activités. A nouveau, au lever de sieste, les enfants profitent d'un temps de jeu libre. Ils participeront ensuite au rangement des salles avant d'aller goûter.

L'environnement privilégié dans lequel se situe la crèche permet aux enfants de bénéficier d'un grand jardin. Des jeux ou activités extérieurs leurs sont régulièrement proposés dès que la saison

Il y a des règles à respecter dans le jeu libre comme dans les moments d'activités.

LE PLUS IMPORTANT, C'EST QUE L'ENFANT PRENNE PLAISIR ET S'AMUSE À LA CRÈCHE.

et le temps le permettent : vélos, bac à sable, cabanes, toboggan, piscine, pique-nique, goûters pris dehors, etc.

A noter qu'il est possible d'apporter un livre de temps en temps à la crèche pour que l'enfant ait plaisir à partager cette histoire, mais les jouets de la maison restent à la porte de la crèche.



4) LES SOINS ET L'HYGIÈNE

POUR LE CONFORT DE L'ENFANT, LES SOINS D'HYGIÈNE QUOTIDIENS DOIVENT ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR LES FAMILLES.

Une douche quotidienne est recommandée. Un soin du visage, voire du nez si nécessaire sera fait le matin avant de quitter la maison. Les ongles doivent également être coupés régulièrement à la maison pour des raisons d'hygiène et de sécurité de tous les enfants.

Les enfants doivent arriver à la crèche avec des vêtements propres, confortables, pratiques et adaptés à la saison ainsi qu'à leur taille (vêtements et chaussures).

Concernant les changes, l'équipe vérifie très régulièrement les couches des enfants. Ils sont changés si le professionnel le juge nécessaire, ou à leur demande pour les enfants sachant en exprimer le besoin.

A la crèche, les moyens et les grands apprennent à se laver les mains avant le repas et après un passage aux toilettes. Ils se nettoient le visage et les mains après le repas et le goûter à l'aide d'un gant de toilette.

En seconde partie d'année (dès janvier) l'équipe propose aux enfants du groupe des grands de se brosser les dents après le repas de midi. Manière ludique de les sensibiliser en groupe et dans la bonne humeur à l'hygiène bucco-dentaire.

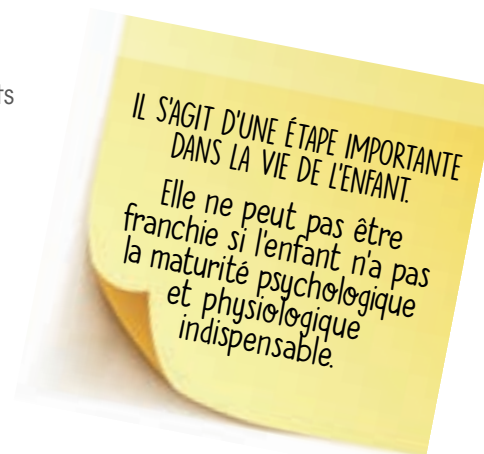
En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, généralement les enfants progressent à la maison dans un premier temps, et les parents transmettent le message à l'équipe de la crèche qui suivra le mouvement à la demande de l'enfant.

Il arrive que les parents soient pressés de la franchir, bien souvent en lien avec l'approche de l'école qui génère un stress à ce sujet. **L'équipe sera là pour temporiser et permettre à chacun de revoir les priorités si l'enfant ne semble pas prêt.**

Chacun aura son rythme, et l'équipe sera toujours à l'écoute des besoins de l'enfant. Les enfants pourront aller aux toilettes tout au long de la journée, à la demande et l'équipe leur proposera systématiquement avant les activités ou les repas pour minimiser le nombre de « loupés ». On choisit ce mot volontairement, pour ne pas utiliser le terme « accident » et ainsi éviter de dramatiser la situation.

L'équipe sera attentive à ce que cette nouvelle étape ne mette pas l'enfant en échec. S'il y a trop de loupés dans la journée, le professionnel proposera à l'enfant de revenir aux couches de manière permanente ou ponctuelle (en journée ou au moment des siestes par exemple).

L'acquisition de la propreté est un processus long et fluctuant. Les retours en arrière sont fréquents et pas inquiétants. Plusieurs tentatives seront parfois nécessaires avant d'arriver au moment où l'enfant sera parfaitement à l'aise avec la maîtrise physiologique qu'impose cette acquisition.





5) LE SOMMEIL

Chez les bébés, c'est principalement l'observation des signes de fatigue qui permettent à l'équipe de coucher l'enfant. Les informations sur le sommeil, transmises par les parents dans le classeur, sont également essentielles pour améliorer la prise en charge de l'enfant à ce niveau là. Là encore, c'est le respect du rythme de l'enfant qui est privilégié. Nous disposons de deux dortoirs équipés de lit à barreaux (lits hauts et lits bas). Les enfants dorment en turbulette (hiver ou été selon saison et température des dortoirs). Il y a des interphones dans les chambres. Les enfants sont accompagnés par les adultes qui restent auprès d'eux s'ils en ont besoin pour l'endormissement puis quittent le dortoir ensuite.

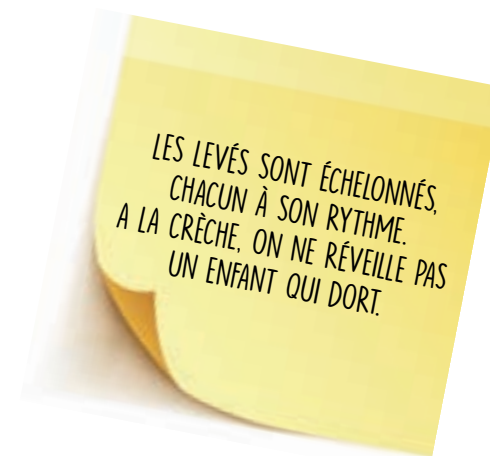
Les moyens et les grands se préparent pour la sieste après le repas de midi. Le coucher se fait pour tous aux alentours de 13h. Bien entendu, une certaine souplesse reste indispensable, notamment en début d'année lorsque les enfants changent de groupe et qu'il leur est encore difficile de tenir la matinée entière sans faire la sieste. Ils prendront progressivement le rythme du reste du groupe.

Les enfants se déshabillent avant d'aller dormir pour retrouver leur lit le plus confortablement possible. Ils quittent pantalon, pull, chaussettes et mettent le tout dans un panier. Ils sont ensuite changés, ou passent aux toilettes. Ils sont beaucoup aidés par l'adulte en début d'année, puis de moins en moins puisqu'ils gagnent progressivement en autonomie faisant toujours un maximum de choses seuls.

Selon la saison et la température des dortoirs, les enfants dorment avec un drap, une couverture ou une turbulette.

Les moyens et les grands sont couchés dans des couchettes. Les professionnels accompagnent les enfants qui en ont besoin en restant à côté d'eux, en leur parlant doucement, etc.

L'équipe reste tout au long de la sieste pour éviter qu'ils ne réveillent les autres enfants en se levant. Une fois la majeure partie du groupe réveillée et levée, la porte du dortoir reste entre-ouverte, permettant à ceux qui dorment encore de se lever seuls pour rejoindre le groupe dans la pièce de vie.



6) LE REPAS ET LES GOÛTERS



Les enfants doivent arriver en ayant pris leur petit déjeuner. Le reste de la journée sera rythmé en fonction de cela, notamment chez les petits.

Les petits mangeront chacun leur tour, dans les bras ou les transats, en fonction de l'heure du dernier repas et en fonction de leurs siestes : ils ne seront pas réveillés parce qu'il est « l'heure de manger ». La priorité est de considérer leurs besoins et d'y répondre.

La crèche fournit les repas, livrés en chaîne froide par un prestataire extérieur, dès que la diversification alimentaire est terminée à la maison. Avant, ce sont les parents qui fournissent les repas. Les parents pourront trouver conseils auprès des professionnels s'ils en ressentent le besoin. Parallèlement, des ajustements leurs seront suggérés si l'équipe considère que les quantités proposées aux enfants ne sont pas en adéquations avec les recommandations nutritionnelles du médecin de crèche.

MENU TYPE DES PETITS : une purée de légumes/féculents avec des protéines et des matières grasses + une compote.

Le repas de la crèche ne sera imposé qu'au moment du passage chez les moyens, puisque les enfants seront tous à table en même temps, d'où l'importance qu'ils partagent le même menu, sauf en cas d'allergies alimentaires par exemple.

La crèche accueille les mamans qui souhaitent continuer l'allaitement. Elles peuvent venir sur place donner une tétée (au choix entre celle de midi et celle du goûter), pour limiter le nombre de séparations dans la journée. Si l'équipe constate que plusieurs séparations sont difficiles à vivre pour l'enfant ou la maman, le problème est évoqué avec la famille, et on revoit la situation pour l'adapter au mieux. Il est également possible d'apporter à la crèche le lait maternel, en respectant les règles d'hygiène, de chaîne du froid et de conservation.

Lors du passage de l'enfant sur le groupe des moyens, l'allaitement à la crèche ne pourra pas continuer puisque les repas sont pris de manière collective.

Les moyens et les grands prennent leurs repas à table, séparément. Les enfants n'en sont pas au même stade dans leur acquisition de l'autonomie, aussi il est important de respecter leur rythme de développement et de leur proposer un accompagnement adapté.

Il est important de créer une atmosphère calme et apaisée pendant le repas, c'est pourquoi les enfants mangent en petits groupes, avec un adulte à chaque table qui mange avec eux.

Les repas sont livrés quotidiennement par une société extérieure, en chaîne froide et réchauffés sur place, dans des plats en verre. Les menus sont élaborés par la diététicienne de cette société et affichés dans l'entrée de la crèche et/ou envoyés par mail aux familles.

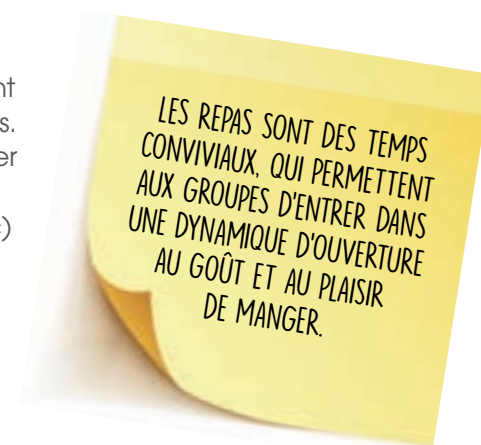
MENU TYPE DES MOYENS-GRANDS : une entrée + un légume ou féculent + protéines+ un laitage + un dessert. Les régimes particuliers (religion ou allergies) spécifiés par les parents sont respectés.

Chaque professionnel incitera verbalement l'enfant à goûter ce qui lui est proposé. Il sera automatiquement servi (une petite quantité s'il manifeste un refus au premier abord), mais ne sera pas forcé. On ne remplace pas un aliment refusé par un autre. Si l'enfant refuse catégoriquement, il attend que les autres enfants de sa table aient fini leurs assiettes pour passer, comme eux, à la suite. On demande aux enfants d'utiliser les couverts pour manger, et on les aide à intégrer progressivement les règles de base de la politesse (« s'il te plaît, merci », etc...)

Le goûter est élaboré au quotidien par l'équipe en fonction des provisions disponibles et du menu proposé à midi. Il est généralement composé d'un laitage + un fruit + un produit céréalier.

Le goûter donné à la crèche est suffisant pour répondre aux besoins nutritionnels. Il n'est pas recommandé d'en donner un second en quittant la structure.

L'activité « cuisine » est régulièrement proposée aux moyens et aux grands. Dans ce cas là, ils mangent au goûter ce qu'ils ont préparé le matin (gâteaux, crêpes, salade de fruit, etc)





7) LES RETROUVAILLES, L'ACCUEIL DU SOIR

A partir du moment où le parent arrive, il est à nouveau responsable de son enfant. Il doit être disponible, vigilant et attentif à ce que fait son enfant, même lorsqu'il discute avec un membre de l'équipe ou un autre parent.

Ce temps est très important pour la famille. Le moment où il retrouve son parent est souvent fort en émotion pour l'enfant. Il peut arriver qu'il soit débordé par ses émotions (pleurs, colère, etc...). Une transmission orale détaillée de la journée de l'enfant est proposée au parent, avec pour support le classeur. Le professionnel s'efface quand le parent arrive, il facilite les retrouvailles.

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE
À LA CRÈCHE DU C.L.E



Crèche du CLE

43 boulevard du 11 Novembre 1918
68 622 Villeurbanne cedex
tél. **04.72.43.29.91**

Mail : **morgane.bertrand@univ-lyon1.fr**

Site Internet : **<http://cle.univ-lyon1.fr>**

Page Facebook : **Centre de Loisirs Éducatifs**